



Commune  
d'Aventignan

FOYER RURAL  
D'AVENTIGNAN



Carrefour  
market



HAUTES - PYRENEES  
CONSEIL. GENERAL

Course pédestre autour de Gargas

65 - AVENTIGNAN Base de loisirs et lac du Hourquet

23 NOVEMBRE 2013 - 14 H 30

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique

# Course pedestre autour de Gargas

65 - AVENTIGNAN

Base de loisirs et lac du Hourquet

23 NOVEMBRE 2013 - 14 H 30



organisé par A.C.M. RUNNING CLUB,  
le Foyer rural et la Mairie d'Aventignan

---

## Programme

## Dotations

14 H 30 - DEPART COMMUN  
PARCOURS 7 KM &-12 KM

1 lot aux 200 premiers inscrits

16 H 30 - REMISE DES  
RECOMPENSES

7 Km : les 5 premiers du  
classement  
Scratch, Femmes Hommes

17 H - VIN D'HONNEUR

12 Km : les 3 premiers du  
classement  
Scratch, Femmes Homme

### 2 Parcours

7 KM : ROUTE - 1,5 KM de  
chemins

+ les 3 premiers de chaque  
catégorie

12 KM: Route - 4 KM de  
chemins en partie dans les bois

Pas de cumul de récompenses  
- Tombola

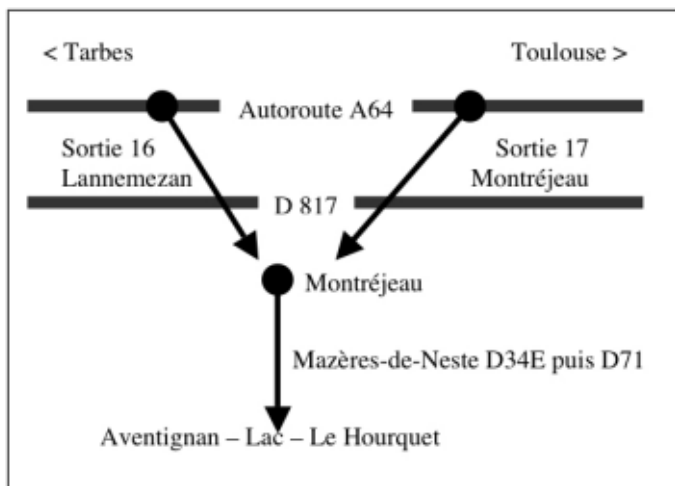
---

## RENSEIGNEMENTS

Pierre BRANGER 05.61.95.99.43 / 06.24.76.23.09

Sur le site : [izonkouru.com](http://izonkouru.com)

# Plan d'accès



## Règlement

L'A.C.M. RUNNING CLUB se réserve le droit de modifier au dernier moment le parcours, en cas d'intempéries voire d'annuler la compétition.

Les accompagnateurs en VTT et les chiens ne sont pas autorisés.

Les concurrents non licenciés devront s'assurer individuellement.

Chaque coureur participe sous son entière responsabilité et doit s'assurer de sa condition physique. En aucun cas l'organisateur ne pourra être tenu pour responsable d'une quelconque défaillance physique, d'un accident, incident ou vol.

Le simple fait de participer implique la connaissance, l'acceptation et le respect du présent règlement et du code de la route.

Les cadets et les cadettes ne sont autorisés à participer que sur la course de 7 km.

L'organisation est couverte par une assurance en responsabilité civile. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance de la licence.

**LE DEFIL OCCITAN** : pour le gagner, il faudra avoir participé aux deux courses de l'année 2013 : la **Flamme occitane** le 16 mars (15 km) et **Autour de Gargas** (12 km) le 23 novembre. Le classement se fera par addition des points sur les deux épreuves. Les 3 premiers H et les trois premières F seront récompensés lors de la remise des prix de la course **Autour de Gargas** à Aventignan.

# Bulletin d'inscription

7 KM - 5 €  
12 KM - 8 €

jusqu'au 21 novembre 2013  
+ 2 € le jour de la course

A retourner accompagné du règlement par chèque à l'ordre de ACM RUNNING CLUB et de la photocopie de la licence FFA-UFOLEP FFTRI, ou du certificat médical de moins de un an mentionnant la non contre indication de la pratique de la course à pied en compétition,

à Pierre BRANGER, 5 lot. du Sarrat 31210 CUGURON

Tout bulletin incomplet, sans la photocopie de la licence ou du certificat médical sera refusé.

NOM :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Localité :

N° de téléphone :

Courriel :

Date de naissance

Année

Sexe

CATEGORIE : C. J. ES. S. V1. V2. V3. V4.

CLUB

Licence n°  
ou certificat médical

FFA - UFOLEP - FFTRI

A 7 KM 12 KM  
le

Signature des parents  
pour les mineurs

Signature

## Course pédestre autour de Gargas

65 - AVENTIGNAN Base de loisirs et lac du Hourquet

23 NOVEMBRE 2013 - 14 H 30